

## APRÈS-MIDI SUR LE DISPOSITIF

Paris, le 28 novembre 1992

J. Nassif: Vous avez la parole...

T. Perles: Il y a des groupes qui ont travaillé sur la nomination, et 3 cartels qui ont travaillé sur la pratique...

J. Nassif: 3 cartels ont fonctionné; le 4e n'a pas pu pour des problèmes de rapports Paris-Province... Notre intention, en constituant des groupes sur la nomination, était de théoriser ce qu'est la nomination sauvage d'un analyste, lorsqu'on lui adresse quelqu'un.

S. Wilder: Un groupe s'est réuni 2 ou 3 fois à ce sujet à Montpellier, mais je ne me sens ni prêt ni capable d'en parler au nom du groupe entier. Pour le groupe « dispositif » qui s'est réuni à Montpellier, nous avons, en revanche, préparé des choses à vous rapporter.

J. M. Darchy: Contacté par Henri Debray à propos de ce groupe sur la nomination, j'ai participé à une discussion sur l'ic adresse », axée sur la topologie, dans laquelle j'ai eu du mal à trouver des repères.

T. Perlès: Ne serait-il pas judicieux de faire un tour de table pour savoir qui a préparé quoi?

M-C. Boenisch: J'ai préparé un petit texte, dont je regrette qu'il soit écrit, mais, comme vous le verrez, la question de l'écrit y est centrale.

J. Nassif: Un troisième abord de la question sera également fait à propos de la passe.

M. Defrance: Je pourrais vous faire part de réflexions concernant le trajet de notre groupe du Nord, qui était parti des débats passionnels autour de l'habilitation. Nous avons mis de côté les questions de validation et de tiers social, un peu comme on met de côté la question de la guérison dans la cure, et nous avons beaucoup travaillé sur les questions suivantes:

- Comment adresse-t-on quelqu'un?
- Quel effet ressentons-nous lorsque nous recevons quelqu'un;
- Comment faire en sorte que tombe la demande de l'envoyeur, pour qu'apparaisse la demande du demandeur?

Nous avons également parlé de la passe, et parlé de la nomination en rapport avec les cartels de pratique. Et puis il y a eu la topologie, à l'occasion notamment du congrès de Montpellier. Enfin est venu l'inceste, l'innommable... On a tourné autour du trou, et on est tombé dans le trou, et on n'en sort pas...

Confrontés, il y a deux jours, à devoir en rendre compte, nous avons constaté qu'il y avait eu tout un parcours, et isolé deux effets de ce parcours: un effet de transmission et un effet de travail. Celui là a pris corps dans le texte que nous avons élaboré en préparation de l'après-midi d'enseignement qui aura lieu à Lille, et dans la confection d'une affiche, par un dessinateur à qui nous avons parlé de notre travail, de nos pensées: effet de transmission. Nous avons également établi une liste de gens à contacter: effet de nomination. Et nous nous sommes dit: nous nous sentons membres des Cartels, membres d'une association à laquelle nous allons devoir rendre compte de notre travail. Voilà, notre travail sur la nomination a produit cet effet de nous nommer membres des Cartels.

J. Nassif: Et à l'Ouest?

Didier Grimault: Nous nous sommes réunis pour faire un cartel de pratique, et nous avons décidé de nous adresser les uns aux autres un papier, en prévoyant de rendre compte aujourd'hui du travail accompli. A deux niveaux: ce qu'on en a retiré individuellement, et ce qu'on pourrait en tirer au plan institutionnel.

Davantage que de nomination, nous avons parlé de nos préoccupations, particulièrement à propos de « ratages », de cas dans lesquels nous étions empêtrés. Les cas qui ont été abordés l'ont été à distance des cures, pour éviter les effets sauvages sur des cures en cours. Nous avons abordé des questions de technique, dans des cas de psychoses, de border-line, etc.

Pour ma part, j'ai parlé d'une jeune fille, que j'avais reçue il y a des années lumières, alors qu'elle était placée dans un établissement de la DDASS. Un des participants du cartel m'a fait remarquer: « Elle reviendra un jour! » Et elle est revenue, posant des questions différentes... Il ne s'agissait donc pas d'une répétition, mais bien d'une relance, de l'institution, et de ma position: j'allais l'écouter différemment.

Si tant est qu'il y ait un jour une liste déclarative des gens qui pratiquent l'analyse, on pourrait former le souhait que ceux qui se déclareraient s'engagent aussi dans un cartel de pratique.

J. Nassif: Est-ce que vous pourriez vous nommer?

D. Grimault: Oui. Notre cartel était composé de Nicole Pépin, Thierry Perlès, Geneviève Voyot-Godot et Albert Maître.

J. Nassif: Vous avez donc choisi de parler de cas anciens, alors que dans le cartel dont j'ai fait partie, il a été question de cas en cours.

N. Pépin: J'ai essayé, dans un topo, de résumer les difficultés rencontrées dans les fins d'analyse d'obsessionnels, qui paraissaient dans certains cas interminables. Pour être brève, je disais en conclusion que certains de ces analysants peuvent aller jusqu'à la rencontre de leur bout de réel, alors que d'autres restent enlisés dans leur fantasme de toute-puissance. J'invitais

mes collègues à se référer au séminaire sur le réel de T. Foulliaron et Ph. Garnier, et concluais en posant la question des moyens dont nous disposions pour dépasser les limites de la névrose. En particulier, j'invitais à réfléchir sur ce que pouvaient être des interventions permettant d'amener ces analysants à considérer que leurs analyses n'étaient pas interminables. [Cf. le texte de N. Pépin infra.]

A. Maître Je voudrais préciser que les situations dont nous avons parlé n'étaient pas toutes terminées. Quant au fait qu'il se soit agi de « difficultés », cela n'a pas été choisi a priori, c'est venu comme ça.

Si notre cartel a pu travailler de la sorte, c'est à mon sens parce que l'enjeu n'était pas social, nominatif, mais éthique. Les situations évoquées ont montré que la problématique du désir de l'analyste n'allait pas de soi: dans un certain nombre de cas, on peut être empêtré dans des modalités transférentielles imaginaires avec un analysant... Or, ces ombres du travail analytique se sont pour moi éclaircies dans l'après coup du travail de cartel.

Nous avons vérifié le caractère contingent de la position d'analyste. Il est donc impossible de déduire de ces cartels de pratique qu'un analyste l'est à tout coup. En revanche, un analyste doit rendre compte de sa pratique à l'institution, ce qui permettrait de dégager des questions théoriques sur lesquelles nous pourrions travailler. L'analyste institué, dans ce dispositif, sa pratique dans une dimension éthique. THIERRY PERLÉS: Le plus simple me paraît de vous parler du dispositif lui-même, qui me paraît fructueux, positif... D'abord on se réunit, autant de fois qu'il y a de participants. Après chaque exposé, s'instaure un débat. Pour ma part, j'attendais de ce groupe des aperçus théoriques fins, justes, que je n'avais pas su dégager... J'essayais de me dégager du plomb transférentiel pour trouver l'or analytique... Ce que j'ai reçu ne m'a servi à rien: des concepts analytiques, des considérations un peu « langue de bois

Le second temps est celui du compte rendu d'aujourd'hui. Je suis revenu sur le cas que j'avais présenté, sur l'état d'insatisfaction dans lequel il m'avait laissé, sur la présentation que j'en avais faite. Je suis alors reparti dans ce cas à partir d'un non-savoir complet, et non plus à partir d'un point de vue théorisateur. Et là, j'ai trouvé quelque chose qui m'a concerné. J'en conclus que ce qui m'a donné de l'appétit, conduit à trouver du nouveau, doit compter avec le premier temps d'un échec.

L'effet institutionnel qui pourrait en résulter doit à mon avis préserver cet effet d'après coup; et s'il y avait un groupe « nomination », il devrait être issu des cartels sur la pratique.

J. Nassif: Tout cela est précieux. Voulez-vous réagir dès maintenant, ou entendre d'autres témoignages de cartels sur la pratique?

J'ai envie de présenter le travail de notre cartel tel qu'il a eu lieu. Il nous a paru précieux de ne pas nous être choisis...

N. Pépin: C'est déterminant.

J. Nassif: 2e point. Nous avons imprimé un tour d'écrou supplémentaire à ce tirage au sort: dès la 1<sup>re</sup> réunion, nous avons pensé que celui qui allait parler serait tiré au sort. De sorte que nous ne savions jamais qui allait parler, et ça nous a sacrément mis au travail pendant toute la durée d'existence du cartel. La tension a un peu baissé au fur et à mesure, mais elle était forte au début.

3e point. Ça n'était pas des questions prêtes à théoriser, mais un cas, avec le constat que ça n'avait rien à voir avec le même cas présenté à un contrôleur. Il en est résulté que l'effet de nomination a été la nomination de l'analysant: nous avons en tête, chacun, des histoires d'analyses tout à fait passionnantes, dans lesquelles nous avons tous été impliqués (à partir de la pratique de ces analysants avec leur analyste). Et la question de savoir si c'étaient des analystes qui étaient convoqués dans ces cas, restait complètement ouverte.

Pour la suite. Nous avons le sentiment que le cartel que nous formons n'est pas scellé par des transferts latéraux: la dissolution de ce cartel ne poserait pas de problèmes. En revanche, ce qui s'est passé nous paraît devoir être transmis. Il faut que ça continue. Nous pourrions reprendre ce que nous avons entendu du cas d'un autre, dans un autre cartel.

N. Pépin: On aimerait bien entendre ce qu'ont à en dire les autres participants du cartel... ce qu'ils peuvent donner comme conclusion à leur travail.

Y. Selles-Lagorce: Je souhaite que ce travail, dont Jacques Nassif vous a expliqué le déroulement, ait une suite, avec d'autres personnes éventuellement.

J.-M. Darchy: L'essentiel de ce que j'avais à dire sur un patient a pu être dit dans le cadre de ce cartel. Ce qui a été rapporté touchait au plus près chacun d'entre nous, davantage qu'auraient pu le faire des questions relatives à la technique analytique, ou à la pertinence d'un diagnostic.

M.-C. Bœnisch: [Cf. texte infra]

J.-M. Darchy: Ce détour par l'écriture était-il indispensable?

J. Nassif: Ce texte ne reflète pas le travail qui s'est effectivement accompli, mais n'aurait pas été possible sans ce travail. Je remercie M.-C. Bœnisch d'avoir occupé cette possibilité inscrite dans notre projet.

A. Masson [à M.-C. Bœnisch]: Est-ce qu'il ne faut pas mentionner ta participation à un autre cartel sur la nomination?

J. Nassif: On ne s'était pas choisi, mais on se serait sans doute nommés les uns les autres si on s'était choisis. Et à partir du moment où chacun racontait un cas, toutes les suppositions qu'on avait faites sur lui tombaient: la pratique, ça décape. L'analysant « désobjective » le discours de l'analyste chargé de rendre compte de sa pratique. Et c'est cela qu'il est particulièrement difficile de transmettre.

Mais il y avait un 3e cartel?...

G. Ciblac: On ne s'est pas donné de règles. On s'est d'abord posé la question de savoir comment chacun d'entre nous faisait fonctionner la règle fondamentale. Après avoir un peu flotté, nous avons tâché de cerner notre pratique, sans coller aux cas. La question était: est-ce qu'on raconte un cas, ou est-ce qu'on se sert d'un cas pour passer à autre chose?

C. Mossé: Notre Cartel (M. Besse, B. Brutinaud, G. Ciblac, F Wilder et moi-même), est issu d'un vote d'A.G dans un moment de débat autour de la question de la nomination, question qui renvoie à la fois au plus vif de chaque cure et à la pression sociale.

Cela a traversé de part en part notre réflexion, au sens où, dans l'après coup, il apparaît que nous avons travaillé l'écart et les articulations entre la pratique de la cure et son extérieur. Il ne s'agit pas ici de résumer un travail peut-être masqué par sa référence à la règle fondamentale mais plutôt de mentionner quelques têtes de chapitres.

- Le cas: lorsqu'il est « présenté » (c'est-à-dire ailleurs que dans un petit groupe où se travaille une difficulté dans la pratique), comment ne pas l'objectiver ou objectiver l'analyste qui en parle?

C'est le problème de la « clinique psychanalytique », qui tend à n'être qu'un autre nom pour la psychologie quand elle donne à voir un produit fini.

- La Règle Fondamentale: puisque nous pouvons considérer qu'elle fait la spécificité de l'analyse freudienne, ne peut-on attendre qu'elle oriente une association pour l'analyse en tant que celle-ci ne serait pas réglée sur le social?

- Les « situations locales » : nous avons désigné ainsi les environnements divers où s'inscrit, au quotidien, notre pratique. Nous côtoyons tous ces enseignements qui délivrent une « formation analytique », ces groupes dont la visée essentielle semble une reconnaissance réciproque.

L'éclatement de l'EFP a favorisé la position qui consiste à dire que ces glissements viennent des autres.

N'y a-t-il pas une difficulté générale à écouter et intégrer des dérives, comme si nous avions perdu la fonction critique de l'analyste et que nous soyons occupés à gérer l'héritage?

- L' Association est pourtant ce lieu privilégié où doivent pouvoir se dire les moments nécessaires de négativation de la théorie qui ne sont pas sans rapport avec le nécessaire du transfert négatif.

L'analyste manie toujours une théorie en train de s'élaborer, un savoir troué.

Par rapport à la demande sociale qui lui suppose la totalité de la théorie, il ne peut que renoncer à paraître. Quels pourraient donc être le sens, la fonction ... et le risque d'une nomination?

M. Besse : Nous n'avons pas fonctionné comme les autres cartels. Nous n'avons jamais été amenés à exposer un cas. Les références à la pratique ont été présentes, mais partielles; elles venaient comme un éclairage. Il serait du reste intéressant de nous demander pourquoi à aucun moment nous n'avons cherché à prendre les choses de cette façon.

On a terminé ce cycle en continuant à nous poser un certain nombre de questions.

Qu'est-ce qu'on met derrière ce terme de pratique? L'un d'entre nous faisait allusion à la topologie comme étant une démarche pour laquelle la théorie ne peut être séparée de la pratique, dans laquelle rien ne peut être transmis si ce n'est par le « s'y remettre » ou le « refaire ». De ce point de vue, qu'est-ce qui pourrait, dans la pratique de l'analyse, constituer un passage obligé vers le faire, et servir de rempart contre un discours qui se poserait d'entrée de jeu comme complet? Il est évident à mes yeux qu'on travaille avec des bouts de théorie, et la question que j'aimerais poser à ceux qui ont travaillé sur des cas est la suivante: de quels « bouts de théorie » se sert-on dans la pratique analytique? Cette question d'un « usage troué » de la théorie dans la pratique analytique nous a bien intéressés. Une nomination qui serait un plein, ou qui serait un plus, ne nous paraît pas envisageable. Il nous a paru

indispensable de maintenir l'enjeu de la surprise, de l'étonnement dans l'analyse. Ça, c'était bien...

G. Ciblac: Quelque chose me préoccupe dans l'analyse: Est-ce que c'est la réalité ou la nécessité qui doit réduire le fantasme. Et y a-t-il une écriture de la nécessité? Nous avons repris cela, dans le groupe sur la nomination, autour du S1

P. Garnier: Le terme de « nomination » du passeur fait problème. Il s'agit de la nomination de quelqu'un dont on se dit: « Il se pourrait qu'il devienne analyste

M. Defrance: Il y a bien quelqu'un à qui s'adresse le passant pour tirer des noms!

J. Nassif: C'est un chapeau. Je ne pense pas que les passeurs soient nommés, dans la mesure où ils ne sont pas réunis de manière cumulative. C'est une demande, beaucoup plus qu'une nomination.

M. Larnaud: Il y a eu un travail sur la pratique, à Montpellier, par un cartel de « retardataires ». Avec Michèle Skierkowski et Sean Wilder, nous avons travaillé sur le temps, sur les pratiques. Il s'est trouvé que chacun d'entre nous avait déjà adressé quelqu'un à l'autre pour une analyse. Nous être cooptés paraît de ce point de vue une position rien moins que confortable.

Nous avons travaillé sur la question des horaires de rendez-vous, sur le mode de questions posées aux autres... « Et vous, comment faites-vous quand quelqu'un vous demande une autre heure de séance? Quand quelqu'un rate sa séance? \* Bien que hors dispositif, c'était quand même du travail.

S. Wilder: Il est logique que je prenne maintenant la parole, en vous faisant part de deux petits textes. Voici tout d'abord ce que Michèle Skierkowski a rédigé:

« Il n'est pas aisé de rendre compte brièvement de l'intérêt que j'ai trouvé à ce travail.

« Cependant, je voudrais malgré tout, même de façon fragmentaire, faire part des réflexions qu'il a suscitées.

« Nos discussions ont porté sur ce que l'on nomme généralement les règles analytiques. Chacun a tenté de répondre de sa pratique et d'explicitier les raisons de son accord ou de son désaccord avec les différentes règles de l'analyse.

« La règle fondamentale, même si son énoncé ou le moment de celui-ci peut différer selon la singularité de chaque analyste ou de chaque aire, constitue la seule règle véritable. C'est elle, en effet, qui fonde la pratique de l'analyse freudienne.

« Quant aux autres règles ( On ne déplace pas une séance », « Toute séance manquée est due », « Jours et heures fixes pour les séances », elles font l'objet d'une transmission à partir de laquelle chaque analyste forge sa pratique.

« Cette transmission s'effectue essentiellement à deux niveaux:

- Elle s'opère à travers la relation analyste-analysant. L'analyste a tendance, au début de sa pratique tout au moins, à reprendre à son compte les règles auxquelles il a été soumis.

- La transmission se réalise également « horizontalement », à travers les usages qui ont cours dans le milieu analytique.

« En rester à la transmission de ces règles de génération en génération tend à faire de

celles-ci des dogmes. Par ailleurs, le respect des usages fait que l'adoption des règles s'apparente à certains égards à l'observance d'une coutume.

« Ce n'est que par l'accomplissement du trajet qui consiste à les mettre en question une à une que chacun peut dire si les règles permettent à l'analyse d'avoir lieu ou si leur rigidité y fait obstacle.

« Ainsi, la règle: « Une séance ne se déplace pas », vient dire que le temps prévu par convention entre l'analyste et l'analysant peut être vide d'une présence, mais non place vacante, occupable par quelqu'un d'autre. La place est maintenue quoi qu'il en soit et ne peut être déplacée. Un autre rendez-vous peut être pris, mais il ne viendra pas annuler le précédent.

S. Wilder: Voici à présent le texte que j'ai écrit:

Notre groupe a décidé de travailler autour du thème: « Comment on se forge une pratique? », qu'il a centré sur la question de savoir comment chacun de nous répond aux demandes de déplacement ou de remplacement de rendez-vous.

Alors que les membres du groupe avaient eu à ce sujet des expériences diverses en tant qu'analysants, une convergence dans leur pratique s'est manifestée du fait que tous se sentent tenus dans leur pratique par la convention qu'ils passent avec chaque analysant, convention qui soit se précise au début de l'analyse, soit se met en place progressivement selon les incidents et les aléas de l'opération engagée. Si, pour tous les trois, c'est ce qui a été convenu qui déterminera la réponse à donner à telle ou telle demande de l'analysant, ces conventions apparaissent cependant comme différentes d'un analyste à l'autre, ainsi que les réponses qu'elles déterminent.

Une tendance s'est pourtant manifestée, qui va dans le sens d'une pratique plus souple que celle des analystes respectifs des membres de ce groupe, souplesse issue du souci de tenir compte des conditions particulières de l'analysant, ainsi que d'une préférence pour les séances qui ont réellement lieu, plutôt que pour la « location » d'une tranche horaire invariable, utilisée ou pas.

Le terme de « report » a été préféré à celui de « remplacement » par les membres du groupe qui avaient eu des expériences montrant qu'une séance ne peut pas remplacer l'autre, qu'une séance (même reportée) n'est pas l'équivalent d'une autre, chaque séance, manquée ou pas, étant unique. Ces expériences avaient conduit ces analystes à proposer, à l'occasion d'une séance manquée (Ou prévue telle), non pas un report de séance, mais une « autre » séance, tout à fait distincte, pour un jour et à une heure possibles pour les deux parties; cela afin de maintenir un rythme de rencontres sans effacer ou dénier le fait qu'une ou plusieurs séances soient manquées.

À la question des reports de séances s'est trouvée associée celle du paiement des séances manquées. La discussion sur ce point a réveillé le malaise d'un membre du groupe à propos d'une situation de blocage apparent à la suite de séances manquées que l'analysant refusait de payer, sous prétexte que ses absences étaient occasionnées par une force majeure. Un autre participant a alors indiqué que, devant ce refus, l'analyste avait la possibilité de dire à l'analysant qu'il était en dette, et laisser opérer cette parole. « Solution » reconnue satisfaisante parce qu'elle rappelle le convenu tout en ouvrant le jeu nécessaire à une dialectisation chez l'analysant, sans pour autant lui forcer la main.

M. Jollivet: Ce qui m'a frappé dans ces compte rendus, c'est la fréquence avec laquelle a été évoqué le terme de nomination, et je me suis alors souvenu que j'avais été à l'origine de

l'initiative d'une constitution de groupes sur la nomination, à une époque où on était embarqués dans un débat sur la nomination, l'inscription et l'habilitation. A l'époque, il avait été impossible de définir ce qu'était une nomination: impossible donc d'utiliser ce terme en relation avec un dispositif. D'où l'introduction du terme d'inscription. Se déclarer analyste, c'était une inscription. Ne pas répondre sur la nomination permettait d'avancer d'autres termes.

J. Nassif: Ce qui se dégage de notre travail c'est: pas de nomination à l'extérieur de notre cartel. Mais, pour le social, nous devons soutenir: pas de nomination parce que nous avons une procédure.

M. Jollivet: Il faudrait décider que la nomination, au sens analytique, on ne peut pas l'utiliser.

Par ailleurs, j'ai le sentiment que certains ont rendu compte de ce qui s'était passé pour eux, subjectivement, dans leur cartel, alors que d'autres ont parlé d'une transmission possible à un autre cartel. Or, Perlès a rappelé que ce dispositif n'avait de sens que par rapport à un public, à un tiers. Cela me semble très important, pour les gens de l'institution qui n'étaient pas dans un cartel, de se situer dans ce public, ce qui ne serait pas le cas si la transmission se faisait seulement de cartel à cartel.

Au moment où on avait proposé ce dispositif, la question était de recueillir la façon dont avait fonctionné cette représentation d'« être analyste », et d'envisager en quoi elle avait été transformée par le groupe même. Pour sortir de la difficulté à rendre compte, il suffirait de transmettre cela.

J. Nassif: Il n'y a pas d'incompatibilité entre ces deux transmissions. Nous ne voulions pas, dans notre cartel, transmettre la nomination de ces analysants-là. Ils ne nous l'ont pas demandé. Mais une transmission de ce qui se passe dans le groupe est tout à fait souhaitable, et elle est attendue du cartel: il n'y a pas de cartel sans cartellisation.

E. Didier: Vous avez dit que ça marchait, etc., mais on a déjà entendu ça à propos de la passe... L'idéal serait qu'il y ait du I + 1, et non pas de la collectivisation.

La question est: Est-ce que ça doit être transmis à une institution, ou un cartel ? Je souhaite pour ma part que ça soit transmis à tous les membres de l'institution.

S. Wilder: Je flotte un peu autour de cette « nomination d'analysants ». Est-ce à dire que vous avez prononcé les noms, ou que vous avez parlé de nomination du fait que les analyses étaient en cours ?

J. Nassif: Les noms n'ont pas été tus, car ils peuvent avoir leur importance, mais il s'agissait bien de nommer ceux qui, dans des situations où bien souvent l'analyse n'était pas encore installée, la pré-constituaient en tant qu'analysants.

D. Grimault: Plusieurs cartels se sont poussés à écrire. Est-ce que, pour rendre compte à l'institution, le Courrier ne serait pas le bon moyen?

É. Didier: Ce n'est pas le public dont je parlais.

Ph. Garnier je me rappelle que la visée de nos débats de l'an passé était que ça soit transmis au public. Il peut y avoir un deuxième tour, comme je l'avais proposé moi-même, mais le but est un passage au public.

É. Didier: je voudrais que nous prenions acte de l'impossibilité dans laquelle l'institution se trouve de nommer. Cela reste indécié; Si on décide que c'est une escroquerie de nommer, il faudra décider que ce n'est plus un axe principal de ce qui nous fait penser.

Qu'est-ce qui, dans vos rencontres avec vos patients, vous rend sourds, vous rend bêtes, c'est de cela dont vous avez envie de parler. C'est aussi une façon de parler du transfert à la Cité, de dire haut et clair qu'on ne peut pas nommer un analyste une fois pour toutes. Les gens qui iront voir un analyste des Cartels rencontreront un analyste qui n'est pas la place du maître.

D. Lalier-Moreau: J'ai été frappée par la diversité de votre travail, est-ce qu'on n'aurait pas intérêt à discuter sur la pratique? Existe-t-il une pratique ou des pratiques? [à J. Nassif Est-ce que vous pourriez en dire plus sur le changement de vision des partenaires du cartel qui s'est opéré dans le cours du travail?

J. Nassif: je voudrais dire que, bien qu'ayant parlé de cas, nous n'avons pas éludé les questions techniques. Dans un cas, la question du report d'une séance a été centrale. On a également parlé du tempo des interventions: pourquoi, à tel moment, telle intervention ne pouvait se faire.

Nous avons accepté de mettre entre parenthèses le titre d'analyste pour retrouver la nomination de la pratique et retrouver la nomination de l'analyste par l'analysant qui l'avait fabriqué. Il n'y a pas de titre d'analyste, il n'y a pas autre chose que des couples. Il y aurait donc, à propos de chaque analyste, cinq ou dix couples que son nom abriterait. Finalement, nous avons accepté de perdre ce titre dans le social. Nous avons accepté de nous détitulariser.

M. Jollivet: Tu dis: « On aurait pu rendre compte d'une technique, d'un savoir-faire »... Or, la question posée par le dispositif était: « Qu'est-ce qui peut faire qu'à un moment on est dans l'analyse avec un patient? » Se déclarer analyste ouvrait à cette question. Dans le travail des cartels tel qu'il a été rapporté, on n'entend pas ce moment de l'invention de l'analyste. On a toujours tendance à parler du faire, et pas de la représentation qu'on peut s'en faire. le risque est celui d'une objectivation de la pratique, au lieu d'une subjectivation de la représentation analyste.

M. Larnaud [Cf. texte infra].

P. Salvain: Le travail effectué est une mise en question du risque d'obsessionnalisation de la pratique. De façon heureuse, le terme de didactique n'est venu à personne, alors que le temps second des dispositifs, souvenez-vous en, était selon Claude Conté une « remise en question de la didactique ». Ce qui veut dire qu'on est dans le fil des Cartels, soit dans la nomination des moments constitutifs de l'analyse. Et le fait que ça soit délié du but d'une théorie de la didactique me paraît une bonne chose.

Le didactique y est cependant, mais dans l'implication de l'analyste dans l'effectivité

des moments analytiques susceptibles d'être reconnus. Le passage au public ne s'apparente pas à une reconnaissance des étapes de la formation, mais à une remise en question incessante.

A. Masson J'avais pensé à écrire quelque chose sur mon parcours dans un cartel sur la nomination. Je n'ai rien écrit, et j'ai d'autant plus envie d'en dire quelque chose. On a fait beaucoup de topologie, et ce qui m'a intéressé depuis le début, c'est la fréquence avec laquelle le tétraèdre revient dans l'enseignement de Lacan. [André Masson se dirige alors vers le tableau, et se lance dans un long exposé, schémas à l'appui; il nous expliquera diverses potentialités de son tétraèdre, comme « tétraèdre de la fonction consciente de la maîtrise », et pour savoir « quelle est la part raisonnée de l'acte analytique », entre autres. Il me pardonnera de ne pas restituer ici cette présentation d'hypothèses qui, une fois écrites, auront leur place dans notre Courrier.]

J. Nassif Pour ce qui est de la suite. Je souhaite une mise à jour de nos statuts. Est-ce qu'il ne serait pas possible de dire qu'on abandonne le protocole de nomination, et de rédiger à la place un protocole de non-nomination; et de donner un peu plus de contenu à l'article sur les dispositifs.

La seule chose dont nous n'ayons pas parlé concerne l'avenir de ces cartels tirés au sort. Est-ce qu'ils continuent? Faut-il tenir compte des problèmes liés à la régionalisation?

É. Didier: Le temps de la transmission publique implique que les cartels se dissolvent à ce moment là.

J. Nassif: À la prochaine réunion du Bureau, nous ferons des propositions pour la prochaine donne...

*Compte rendu de Pierre Eyguesier*